

Qui est Coeur de Saint-Étienne-de-Bolton ?

Coeur de Saint-Étienne-de-Bolton est un organisme à but non lucratif (OBNL), mis sur pied par des citoyennes et des citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton et incorporé en novembre 2023.

Sa mission

- Définir une vision commune pour la nouvelle vocation de l'église et de son terrain
- Créer un pôle culturel et communautaire répondant aux besoins du milieu
- Protéger et valoriser le patrimoine (église, site et paysage)
- Contribuer à la vitalité sociale et économique de la communauté
- Participer à la transition sociale et écologique par des initiatives collectives

Pour mettre en oeuvre sa mission :

- Assurer la gestion, la requalification et l'exploitation du site
- Mobiliser des ressources financières (dons, campagnes, partenariats) (modèle d'affaire viable)
- Favoriser la collaboration et les partenariats locaux et régionaux

Gouvernance et mode de fonctionnement

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) est issu du milieu et regroupe une diversité d'expertises : gestion de projets, ingénierie, finances et comptabilité, milieu communautaire et économie sociale etc. Composition : Yves Fallu (Président), Vanessa Sorin (Vice-Présidente), Vincent Jarry (Secrétaire-trésorier, représentant la municipalité), Michèle Dagenais (administratrice), Robert Blain FCPA (administrateur), Marie-Ève Gaboury-Bonhomme (observatrice), Stéphane Dupupet (observateur), Christine Boutin (observatrice, représentant la municipalité).

Comité consultatif

Ce comité est composé de personnes dotées d'une grande connaissance de l'histoire de la communauté.

Composition : Aline Dupaul, Bruno Lacasse, Michèle Turcotte, Hélène Sabourin, Patrick Lacasse, Étienne Vincent, Ginette Cloutier.

Membrariat

Lorsque la phase de pré-démarrage sera terminée, le membrariat sera ouvert à l'ensemble de la population et des personnes intéressées afin de contribuer à la vie démocratique de l'organisation et du projet.

Un projet par et pour la communauté

Consultation, information et coconstruction avec la communauté : assemblée d'information, bulletin et site web de la municipalité, rapport régulier à la municipalité, activités de consultation et de coconstruction du projet avec la communauté, implications bénévoles etc.

Principes de gestion

- Recherche du consensus, prise de décision majoritaire
- Fonctionnement basé sur la transparence, la prudence, la rigueur et le respect des règles
- Encadrement des conflits d'intérêts s'il y a lieu.

Pour nous rejoindre : coeursedb@gmail.com

